

L'an deux mille vingt-quatre, le trente-et-un janvier à dix-neuf heures, le comité syndical du SMICTOM, légalement convoqué en séance publique en date du jeudi 25 janvier 2024, s'est réuni à la Maison des Associations, commune de MORET-LOING-ET-ORVANNE, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Président du SMICTOM.

**Délibérations examinées et approuvées par le Comité syndical
du SMICTOM le 31/01/2024**

Délibération n°2024-001

Ajout d'un point à l'ordre du jour

Délibération n°2024-002

Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023

Délibération n°2024-003

Approbation du choix de la CAO concernant le marché de collecte et d'évacuation des déchets ménagers et assimilés

Délibération n°2024-004

Création d'un emploi non permanent de maître-composteur

Délibération n°2024-005

Modification de la délibération n°2023-17-10-04 portant création d'un emploi permanent à temps complet de Responsable de la collecte des déchets

Délibération n°2024-006

Modification de la délibération n°2023-18-12-04 portant admission en non-valeur de créances irrécouvrables et éteintes

Délibération n°2024-007

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : approbation du rapport d'évaluation globale sur la période 2016-2022, autorisation à réviser le programme sur la période 2024-2030 et à constituer la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)

Délibération n°2024-008

Montant de la redevance spéciale au titre de l'année 2024

Délibération n°2024-009

Débat d'orientation budgétaire 2024